

TABLEAU RECAPITULATIF DES SEJOURS

Séjour Tarif	Destination	Age année naissance	Date	Durée séjour	Nombre de places	Reste à charge famille
Île grande	Mer Bretagne Côtes d'Armor	6/12 ans	10/07 au 23/07	14j	30 par séjour	de 70€ à 138€ selon QF jusque 750
			05/08 au 18/08			
Association Profession Sport et Culture Ardenne (APSCA) 280€ (5 jours) 229€ (4 jours)	Base nautique Bairon Ardenne	Activités physique de pleine nature 8/16 ans	07/07 au 11/07 21/07 au 25/07 28/07 au 01/08 04/08 au 08/08	5 j 4j*	5 par séjour Attention séjour en rendez-vous sur Bairon	De 37 à 54€ selon QF jusque 750
		Multi sports Activités Nautiques Aventurier du lac 8/16 ans	07/07 au 11/07 15/07 au 18/07* 21/07 au 25/07 28/07 au 01/08 04/08 au 08/08			
		Activités Fun 8/16 ans	15/07 au 18/07* 28/07 au 01/08 11/08 au 14/08*			
		Entre Terre et Lac 8/16 ans	7/07 au 11/07 21/07 au 25/07 04/08 au 08/08			
Culture vagabonde	Domaine d'Haulmé Ardenne	07/12 ans	21/07 au 25/07	5 j	14 pour le séjour	De 37 à 47€ selon QF jusque 750
Explor' Nature	Bairon Ardenne	6/16 ans	13/07 au 20/07	8 j	24 pour le séjour	De 40 à 120€ selon QF jusque 750
100% Nature et sports	Haussimont Marne	6/16 ans	02/08 au 09/08	8 j	18 pour le séjour	35€ selon QF jusque 750
Equitation	Jumenterie Vosges	COMPLET	15/07 au 28/07	14 j	5 pour le séjour	De 235 à 323€ selon QF jusque 750
		COMPLET	29/07 au 11/08			
Pack altitude	Jumenterie Vosges	COMPLET	15/07 au 28/07	14 j	15 par séjour	De 165 à 253€ selon QF jusque 750
		12/08/2007 au 29/07/2019	29/07 au 11/08			
Chartreuse €	Alpes	09/12 ans	13 au 27 juillet 03 au 17 août	15 j	7 pour le séjour	75€ jusque QF 750
Le Conquet	Mer Bretagne Finistère	08/11 ans	15/08 au 28/08	14j	15 pour le séjour	80€ jusque QF 750

Votre enfant est né en 2013* ou en 2014 et souhaite partir en colo ? Découvrez le Pass colo, **une aide allant de 200 € à 350 €**, pour financer le départ en colo de votre enfant ! Le reste à charge peut aller **jusqu'à la gratuité** du séjour (*enfant qui n'ont pas utilisé leur Pass colo en 2024)

L'aide JPA n'est pas limitée à ceux bénéficiant déjà de prestations d'aides (CAF, MSA), nous ouvrons l'aide, notamment à tous les enfants issus des classes moyennes (QF < à 1500)